



Plaidoyer

ÉTUDE

SEPT. 2017

SYNTHÈSE

# « Partout les bombardements nous ont suivis »

Déplacement forcé et utilisation d'armes explosives en zones peuplées.  
Perspectives de réfugiées syriennes au Liban.



humanity  
& inclusion

Sur la base d'une enquête auprès de 205 réfugiés syriens au Liban, d'entretiens approfondis avec 14 réfugiées syriennes<sup>1</sup> venant de différentes villes et villages de Syrie, et d'une recherche complémentaire, cette étude confirme que l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées entraîne de multiples déplacements forcés et induit un modèle de déplacement qui augmente la vulnérabilité des civils.

## Principaux résultats

Les données quantitatives recueillies lors de l'enquête confirment la corrélation entre les multiples déplacements forcés et l'utilisation des armes explosives : **près de la moitié des répondants ont été déplacés internes avant de chercher un refuge au Liban (en moyenne, ils ont été déplacés 3 fois dans leur propre ville).**

**En plus des déplacements dans leur propre ville, la majorité, 133 répondants, ont aussi été déplacés entre 1 et 3 fois entre différentes villes syriennes avant de chercher refuge au Liban.** Les femmes interviewées ont souligné le dénuement induit par les déplacements forcés. Elles ont décrit la perte de leurs biens, détruits par les bombes ou abandonnés sur le chemin de la sécurité; la fuite, parfois à pied, dans des conditions climatiques difficiles, blessées ou malades et sans accès aux soins de santé de base; l'état de peur constante dans lequel elles fuyaient d'une ville à l'autre.

**Lorsqu'on leur demande, tant les hommes que les femmes donnent comme facteur principal de leur déplacement forcé les bombardements aériens et terrestres (36% de tous les répondants).** Parmi les répondants ayant des handicaps dus aux bombardements, un pourcentage encore plus élevé (45%) identifie les bombardements aériens et terrestres comme la première cause de leur déplacement forcé.

L'étude reflète également les dommages considérables engendrés par l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées en termes de vulnérabilité socio-économique, liée notamment à la perte de moyens de subsistance, à la perturbation des infrastructures civiles, ainsi qu'à l'impact à long terme sur la santé mentale. Les répondants



© B. Almeras/Humanité & Inclusion, 2017.

ont aussi souligné des répercussions sociales négatives, à savoir la dépendance à l'aide et les limitations nouvelles auxquelles doivent faire face les personnes handicapées, l'atteinte à la dignité de la personne ainsi que la perte d'années d'éducation pour les enfants syriens.

- **44% de tous les répondants ont vu leurs propres maisons détruites en raison de l'utilisation d'armes explosives.**

- Une analyse désagrégée démontre un impact spécifique des femmes en raison de l'affaiblissement des mesures de sécurité physique (ex. destruction des maisons, brèches dans les murs, portes et fenêtres, dommages aux barrières périmétriques), défis accrus pour résister aux auteurs de crimes et au désordre sociétal qui subvient après les bombardements et pendant le déplacement.

1. Les témoignages intégraux sont disponibles sur notre blog: <http://blog.handicap-international.org/influenceandethics/>

- **36% des répondants lient directement l'utilisation d'armes explosives à la destruction de biens civils, autres que les résidences particulières.** La destruction des services de santé ressort particulièrement des témoignages. Les femmes sont également affectées par la pénurie de services de santé reproductive.
- **83% des répondants qui ont subi un handicap résultant des bombardements en Syrie sont des hommes. Mais, un pourcentage plus élevé de femmes (10% plus élevé) fait référence aux blessures causées à un proche par l'utilisation d'armes explosives,** soulignant la plus grande probabilité pour les femmes d'occuper le rôle de soignant, en particulier en l'absence de structures de santé adéquates.
- **44% de tous les enquêtés affirment qu'ils ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de l'utilisation d'armes explosives** et des restes explosifs de guerre. Il convient de mentionner que les personnes déplacées à plusieurs reprises ont également perdu leurs biens et moyens de subsistance de multiples fois. Les femmes sont encore plus touchées, avec **54% des répondantes** signalant la perte de moyens de subsistance.
- **La peur, le stress et la détresse sont identifiés comme le troisième impact collectif le plus important de l'utilisation d'armes explosives en Syrie. Pour les femmes, il s'agit du deuxième effet le plus important de l'utilisation d'armes explosives. Les femmes interrogées ont également constamment mentionné l'impact à long terme de la peur sur elles-mêmes et sur leurs enfants.**

## Bombardements aériens et terrestres en zones peuplées

Les résultats d'une recherche complémentaire fondée sur des études de cas ont mis en évidence la manière dont l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées entraîne des déplacements forcés dans différents types de contextes locaux.

**Les bombardements aériens et terrestres ont chaque fois produit des effets associés aux déplacements forcés :**

- **Blessures ou décès ;**
- **Destruction des résidences, particulièrement intense dans les quartiers semi-urbains densément peuplés ;**
- **La destruction et la perturbation des infrastructures essentielles,** notamment la destruction des services de santé, et la perturbation des moyens de subsistance particulièrement significative dans les zones périurbaines.



© B. Almeras/Humanité & Inclusion, 2017.

La vulnérabilité particulière des personnes déplacées a été clairement mise en évidence. Les bombardements aériens et terrestres sur les zones d'installation des personnes déplacées étaient en effet un aspect récurrent de l'analyse, soulignant la nécessité pour les civils de se déplacer à plusieurs reprises en quête de sécurité.

## Recommandations aux parties au conflit et à la communauté internationale :

**Humanité & Inclusion appelle la communauté internationale à mettre fin à l'utilisation d'armes explosives à large effet de zone en zones peuplées.**

**La protection et l'accès à l'assistance humanitaire doivent être garantis pour toutes les personnes touchées par la crise, y compris les femmes, les personnes blessées, les personnes handicapées et les personnes les plus vulnérables.**

**Les droits de toutes les victimes d'armes explosives, de toutes les zones affectées, doivent être reconnus.**

**En outre, toutes les personnes victimes de déplacement forcé doivent se voir offrir un refuge et, à terme, une solution durable qui respecte pleinement leur dignité.**